

COLLÈGE ÉPISCOPAL SAINT-ANDRÉ
BUREAU DES LYCÉENS

CERTIFICAT DE PARTICIPATION AU BDL

Année scolaire 2025-2026

Le Bureau des Lycéens du Collège Éiscopal Saint-André certifie que

M. LEJAL Alexandre

a activement pris part aux activités et projets organisés par le Bureau des Lycéens au cours de l'année scolaire **2025 – 2026**, contribuant de manière significative à la vie associative et au dynamisme de l'établissement.

Ce certificat est délivré à titre de reconnaissance officielle de sa participation et peut être présenté dans le cadre de démarches personnelles, notamment pour la valorisation du parcours scolaire et associatif auprès d'établissements d'enseignement supérieur.

Pour le Responsable de Vie Scolaire et par délégation,
Le Président du Bureau des Lycéens

Alexandre LEJAL



Signature du titulaire :

N°BDL-2025-0001-69340